



Les Régions chefs d'orchestre de l'intermodalité

G. Laferrère et Anne Cambon

Mars 2007

Les Régions: des collectivités locales récentes

Création : 1982

Domaines de compétences: développement
économique, aménagement du territoire,
transport, enseignement secondaire, formation
professionnelle

Transports: LA priorité

« Les transports sont une des clés de la qualité de vie. Enjeu de santé, de société et de développement économique, les transports ont la première place dans le budget de la Région »

« Consciente du rôle majeur des réseaux de transports dans son développement, la Région mène une politique ambitieuse visant à améliorer ses communications internes et à favoriser son attractivité »

Intermodalité et Multimodalité

- Organiser l'intermodalité, c'est à dire assurer le passage simple et pratique d'un mode de transport à l'autre, notamment par l'aménagement des gares en lieux d'échanges, par la coordination des horaires, par la création de tarifs combinés.
- Développer la combinaison des modes de transport (multimodalité), c'est à dire assurer une réelle complémentarité entre les différents modes de transport incitant les utilisateurs à choisir le plus adapté pour chacun de leurs déplacements.

Pourquoi une politique régionale dédiée à une mobilité douce?

- offrir une véritable alternative à la voiture particulière
- proposer des solutions complémentaires aux transports collectifs
- répondre à des besoins nouveaux de mobilité

Les enjeux

- 11,3 millions de Franciliens,
- 5,4 millions d'emplois
- 37 millions de déplacements quotidiens
dont 8 en transport en commun, 17 en voiture,
11 à pied, 1 en « deux roues »

Les objectifs chiffrés du PDU

■ Diminution du trafic automobile

⇒ -3 % véhicules/ km sur la Région
dont – 2 % sur la grande couronne

■ Développement modes alternatifs

⇒ + 2 % déplacements TC dont 1/3 pour dom –
travail et dom- école

⇒ + 10 % MAP dom-école et quand < 1 km

⇒ Doublement nombre déplacements à vélo

Les actions depuis 1996

Contrats réseaux verts (zones 30 et aménagements cyclables) : 30 à 40%

Itinéraires cyclables d'intérêt régional (lycées, collèges, desserte gares): 50%

Stationnement des vélos : 50 %

Offre de base stationnement: abris sécurisés

- Parcs modulaires pour stationnement de courte-longue durée : *arceaux, implantation proches des flux et des accès voyageurs, éclairage, signalétique,...*
 - ◆ *dès 1996*, programme RATP stations de banlieue (métro, RER, tramway) : **1700 places / 103 sites**
 - ◆ *depuis 1999*, programme SNCF gares IDF (RER et Transilien) : **2600 places / 173 sites** à terme

■ parc à vélos station RATP RER



© RATP - HELLOT VIRGINIE

235825 - 05/08/1998

- parc à vélos station RATP RER Le Parc de Saint-Maur (94)



© RATP - HELLOT VIRGINIE

235435 - 09/07/1998



Des produits stationnement spécifiques pour les sites moins urbains

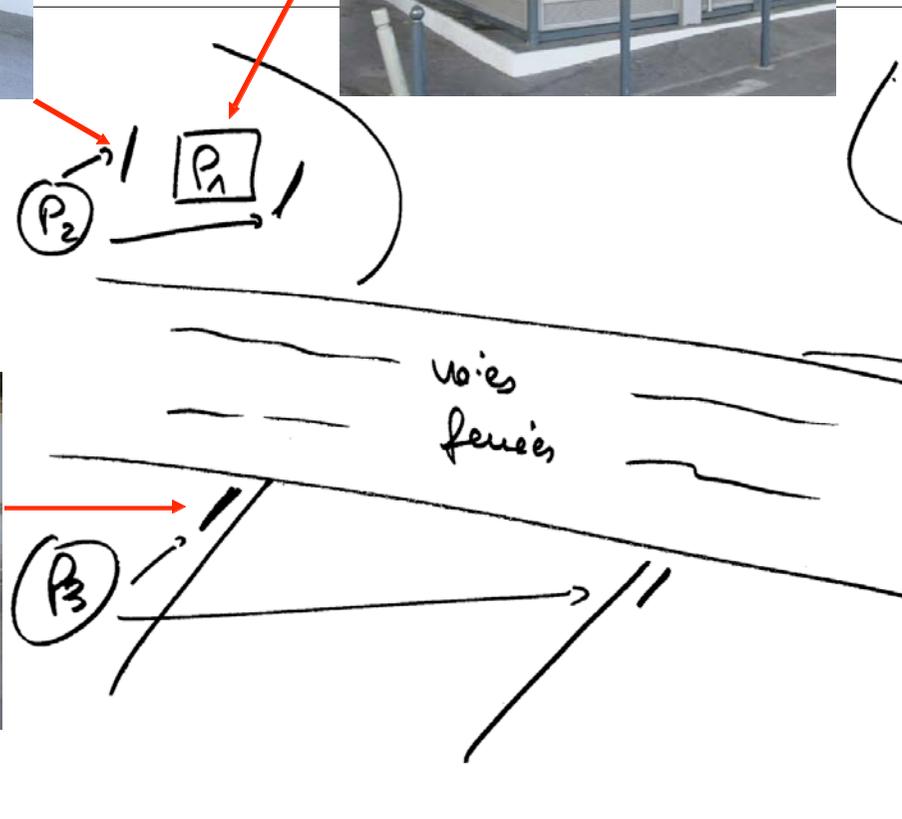
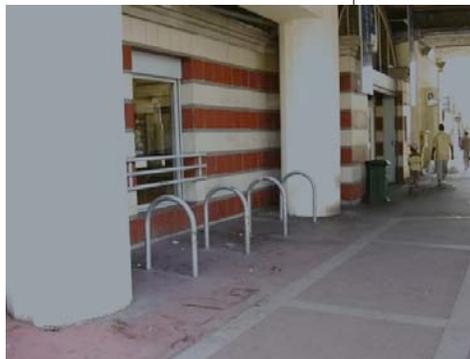
offre complémentaire pour stationnement de longue durée : dispositifs sécurisés pour des sites isolés ou à l 'environnement difficile, selon une large plage horaire (24 h/24).

- ◆ des boxes proposés par la SNCF : Savigny-le-Temple (77), Thomery (77), Trappes (78), Avon-Fontainebleau (77), Herblay (95), Domont (95),...
- ◆ des enclos accessibles par carte à l'initiative de collectivités : Chatou (78), Colombes (92), Argenteuil (95),...

parc à vélos station de Colombes (92) sur ligne Transilien



36 places dans parking sous-sol / accès par badge



Des résultats visibles

- une bonne fréquentation dans les sites urbains avec certains sites victimes de leur succès, en particulier en tissu contraint (ex : RER Vincennes)
- une fréquentation tributaire du contexte et de l'offre pour les sites moins urbains, dans les secteurs où un sentiment d'insécurité domine
- paradoxalement pour les sites clôturés ou surveillés, un taux d'occupation variable selon les conditions d'accueil et d'accessibilité



REK et transilien
Accessibles sauf
entre 6h

Des leçons à tirer

- Une offre stationnement automobile restreinte à proximité
- Un parking vélo à moins de 50 m des voies
- Visible de tous, dans un lieu très passant
- Offrir plusieurs types de stationnement sur un même lieu (arceaux non couverts, arceaux couverts, box gardiennés...)
- des contraintes fortes pour la gestion d'espaces gardiennés : coûts/horaires personnel, espaces économiques concurrentiels dans grandes gares à Paris...

Important de faire connaître les réalisations



© RATP - CHABROL Bertrand

223000 - 06/11/1996

- **promotion locale pour assurer le remplissage des sites** : signalétique, dépliants, médias locaux (presse, journal municipal, affichage,...)
- **document de communication grand public à destination des futurs usagers** : dépliant-carte du réseau en partenariat avec RATP/SNCF et infos en ligne sur internet : **www.iledefrance.fr**

Les limites du dispositif

Bilan sur 10 ans

- 80 contrats locaux et 600 km d'aménagements
- Itinéraires ponctuels (souvent moins de 500 m), discontinus
- Financement de travaux mais pas de communication
- 7500 stationnements en gare: taux d'occupation variable

⇒ Pas assez d'impact à l'échelle régionale

Les limites de compétence

- Région pas maître d'ouvrage
- Région pas propriétaire du foncier
- Portage (évolution institutionnelle)
- Décalage entre éventail des actions et enveloppes budgétaires
- Articulation délicate entre le régional et le local

Les jeunes, une priorité

75 % des trajets scolaires font moins de 3 km

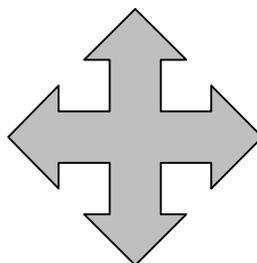


Sur 11,5 millions d'habitants, 3 sont des
scolaires et étudiants

délibération mars 2006

Un diagnostic des déplacements
Des élèves*

Le PDES
c'est



Des actions de communication
et /ou
Des travaux d'aménagement

* Maternelle
Primaire
Secondaire
Ens. Supérieur

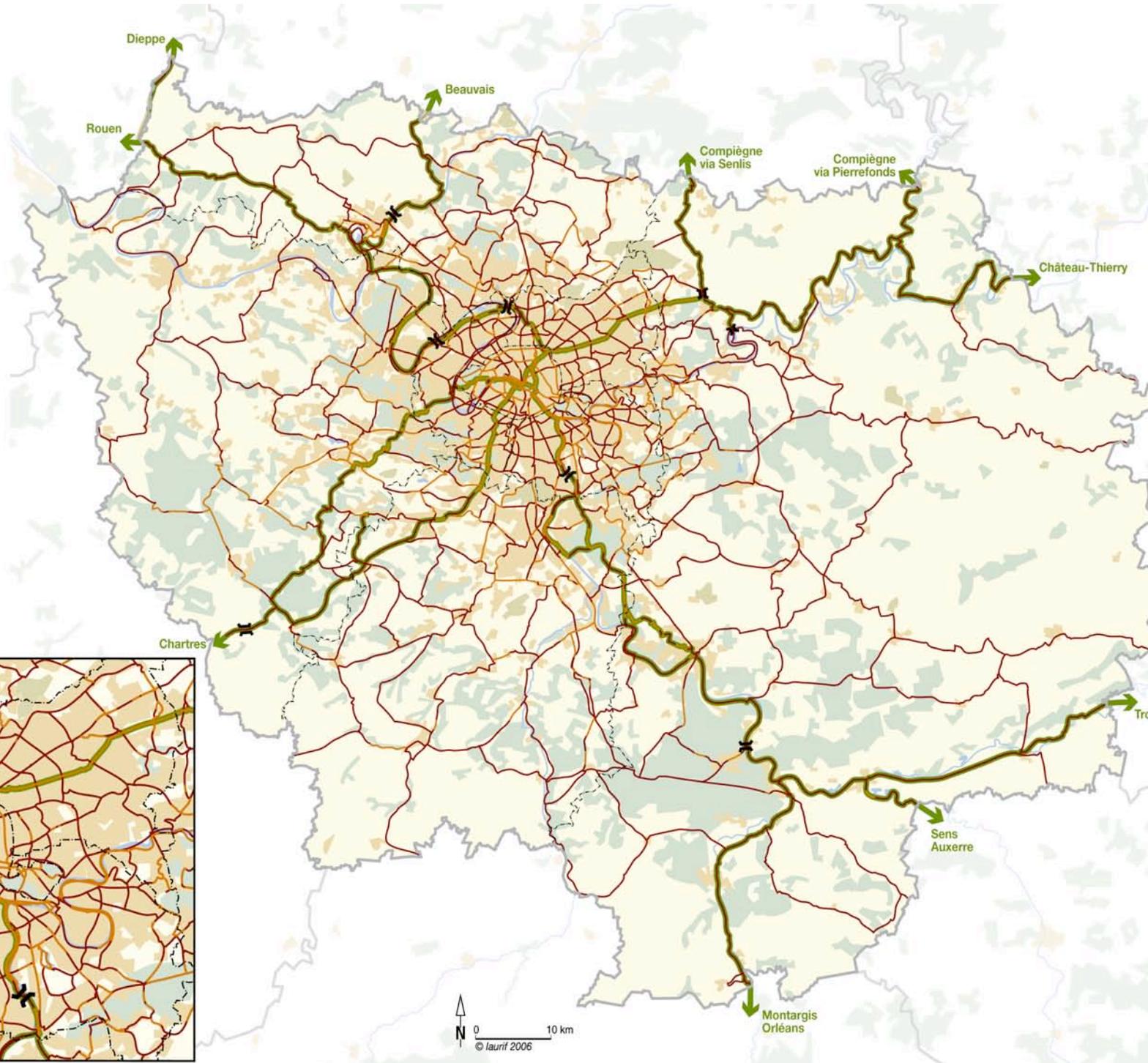
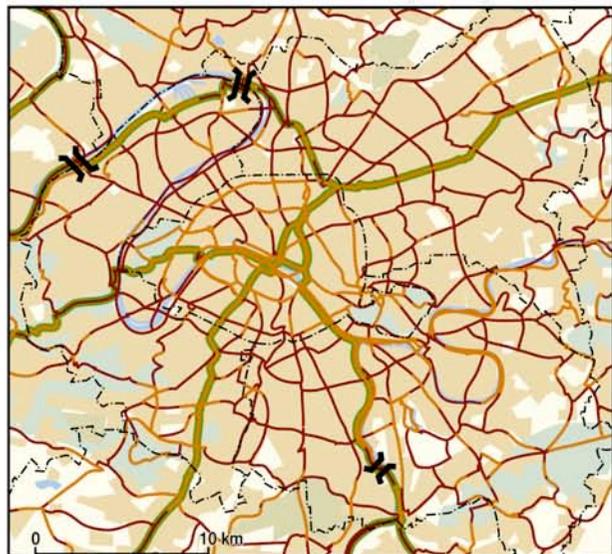


Réseau cyclable structurant à terme



Réseau cyclable

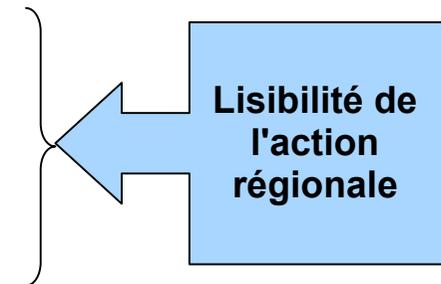
- existant
- projet
- véloroute
- ⌘ passerelle à prévoir sur le réseau des véloroutes



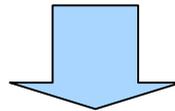
Une politique mobilité douce récente

Les grands principes:

- Cohérence avec la politique régionale des transports
- Cohérence avec les autres politiques régionales

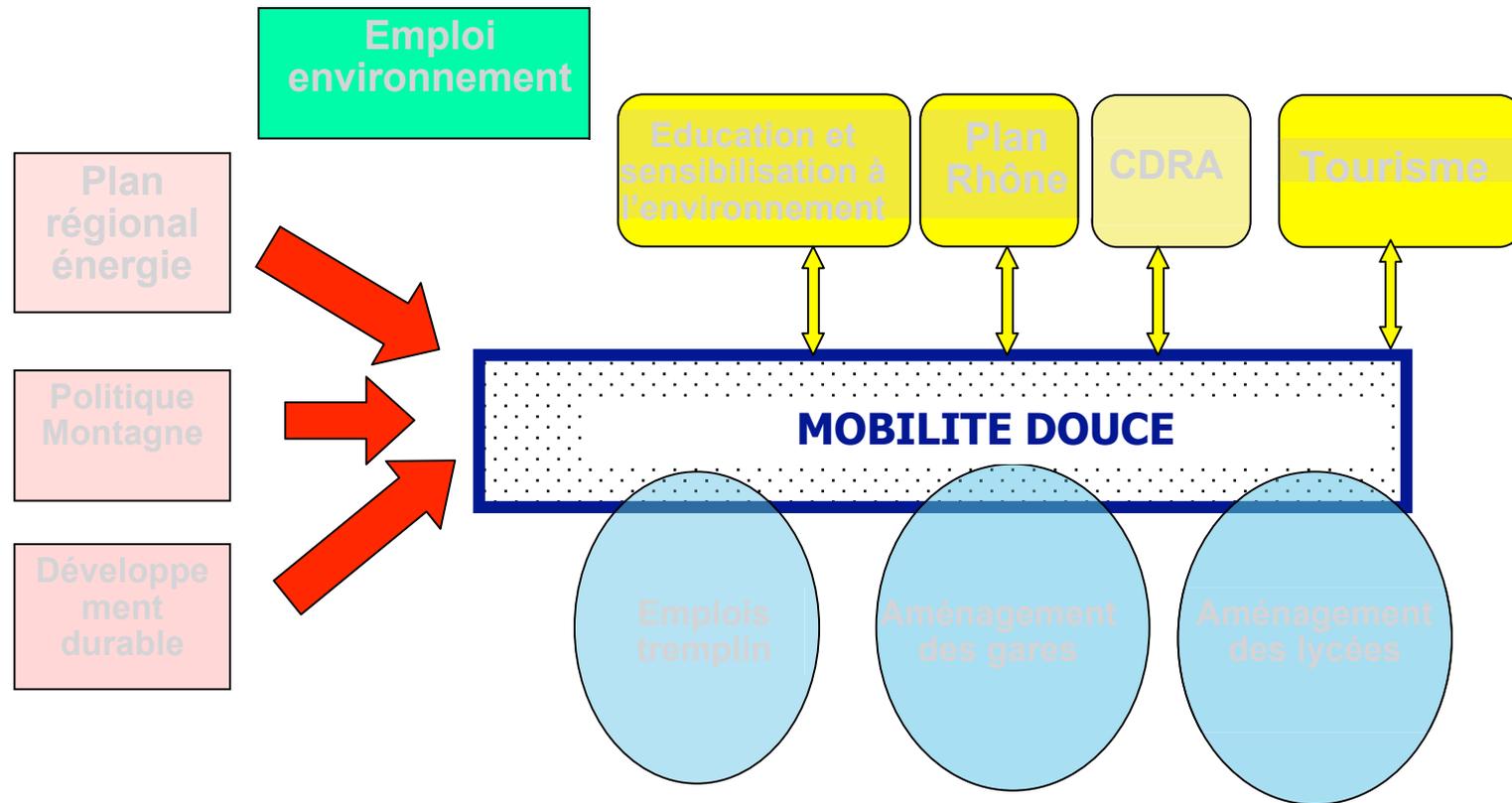


Peu restrictive pour encourager les initiatives

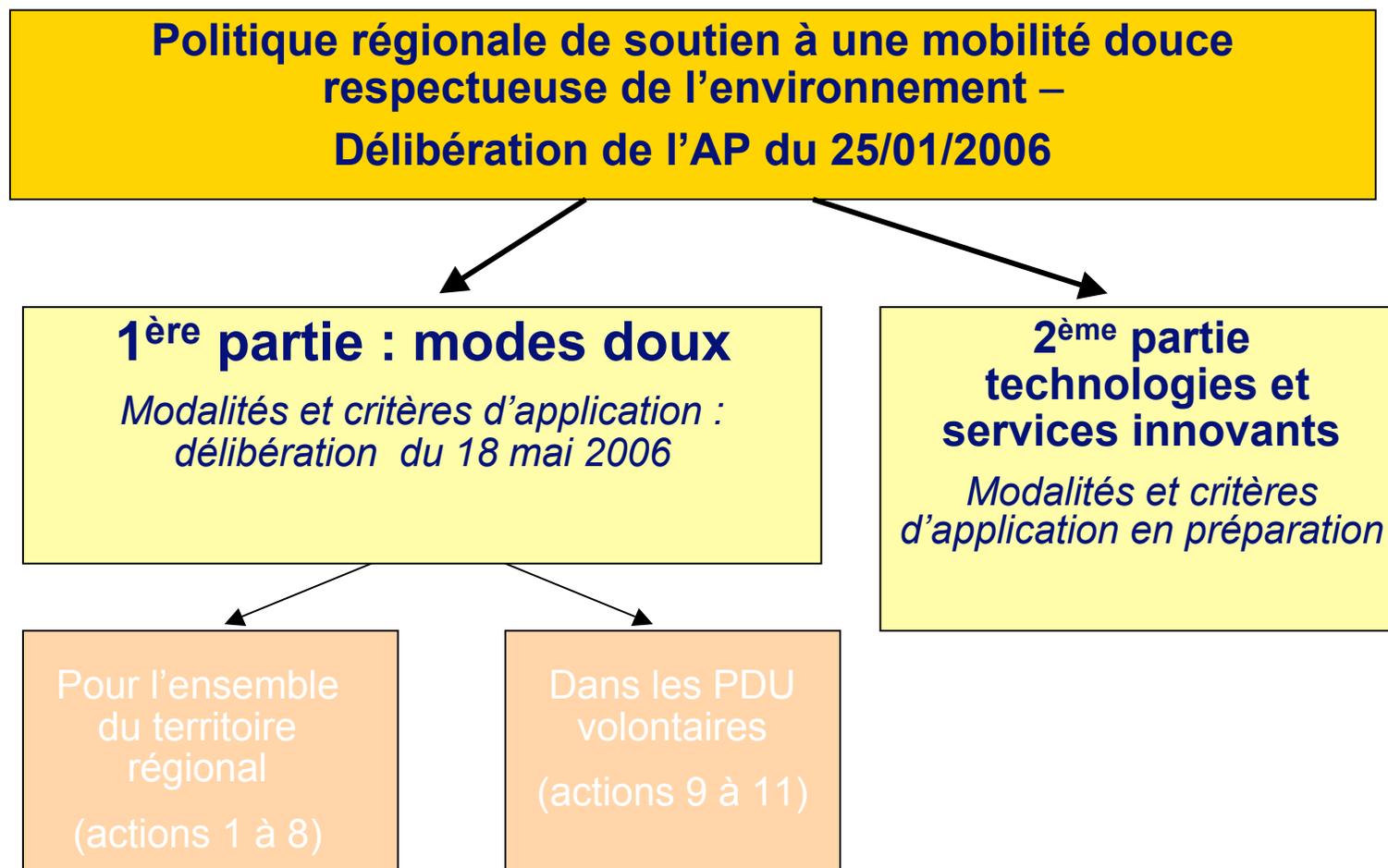


une évaluation prévue à court terme

Et les autres politiques régionales?



Organisation - contenu



Les actions

Pour l'ensemble de la Région

1. stationnement vélo 
2. pistes cyclables 
3. vélostations 
4. véloroutes, voies vertes 
5. Plan de déplacement inter-entreprises 
6. appels à projets 
7. covoiturage et autopartage 
8. zones touristiques 

Dans les PDU volontaires

9. centres intermodaux TER 
10. stationnement vélos dans les établissements scolaires 
11. cheminements piétons dans gare TER 



L'apport du CVC pour les Régions

**Contact avec les besoins et
préoccupations des communes**

Conseils et échanges d'information

**Relais pour peser sur les politiques
nationales**